délibération D_2022_4_3

OBJET : Tarif concession de cimetière et emplacement columbarium

Monsieur le Maire informe le conseil muncipal de la nécessité de fixer le tarif d'emplacement du Columbarium.

Après en avoir délibéré , le conseil municipal fixe à compter du 1er Août 2022, le prix des concessions de cimetière et des emplacements au Columbarium comme suit:

CONCESSIONS

	Dimensions*	Capacité	Durée	Prix
Fosse simple	1,50 x 2,50	3 m2	30 ans	50€ le m2
Fosse double	2,50 x 2,50	6 m2	30 ans	50€ le m2

^{*} dimensions avec passe-pieds de 0,25 m

CAVURNE (Columbarium individuel)

	Dimensions	Capacité	Durée	Prix
par emplacement	0,42 x 0,42	2	30 ans	300€

JARDIN DU SOUVENIR

Dispersion des cendres gratuite- Inscription du nom-prénom et date de décès sur une plaque	
Plaque + gravure à la charge du demandeur *	

^{*} effectuée par les PF Fleurenceau à Vibrac

CAVEAU PROVISOIRE

Gratuit le temps d'effectuer les travaux dans le cimetière
une place disponible